



DES NOUVELLES DU THERMALISME

Dans ses perspectives 2017, la Fédération Française des Curistes Médicalisés (association agréée par le Ministère de la Santé), fondée au Mont-Dore souhaite obtenir l'accès à des soins thermaux de qualité suffisante et égale pour tous avec l'augmentation des zones d'application des soins de boue. Ce qui a été déjà demandé par la FFCM et devrait donc entrer en application cette année.

2017, sera aussi l'année des négociations de la nouvelle convention thermale applicable en 2018. En sa qualité d'association agréée, la FFCM qui n'est pas signataire de cette convention passée entre l'Assurance maladie et le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH) participera toutefois aux discussions pour défendre les intérêts des curistes.

L'année sera aussi placée sous le signe de la vigilance. La FFCM participera au combat pour préserver et améliorer notre système de santé solidaire issu des orientations du Conseil National de la Résistance. **La création de l'Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé ira dans ce sens.**

L'action de la FFCM reconnue en Europe

En effet, l'Association Européenne des Patients et Usagers des Centres Thermaux (EAPTC), elle-même rattachée à la Fédération Mondiale de l'Hydrothérapie et de la Climatothérapie (FEMTEC) fait désormais état de nos activités sur son site (<http://www.eaptc.net/news.php?s=news>).

J.-P. Grouzard, président de la FFCM

Tél. 02 43 21 65 78 ou 06 83 27 22 80

ffcm@libertysur.fr

<http://ffcm-curistes.wixsite.com/ffcm>